

## *L'abbé Raynal précurseur des Droits de l'homme*

GILLES BANCAREL

L'abbé Raynal est connu pour être le précurseur de la lutte contre l'esclavage par son *Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes*.

À la fois somme encyclopédique et référence littéraire, cette « machine de guerre » contre le pouvoir en place est devenue en moins de vingt ans le best-seller des Lumières sous l'effet de la censure<sup>1</sup>. Son impact politique et les prises de position de son auteur au lendemain de la Révolution française occultent jusqu'à nos jours la véritable ambition de cette œuvre : décrire le monde dans sa globalité pour servir les progrès du genre humain.

Avec le recul des siècles, l'analyse du cheminement de cet ouvrage et des raisons profondes de son succès nous permet à la fois d'appréhender sa vocation universelle et de comprendre comment il fut, en son temps, l'un des premiers outils au service des Droits de l'homme.

Nous examinerons l'œuvre de l'abbé Raynal à la lumière de l'actualité des Droits de l'Homme pour découvrir les raisons de son succès et de son influence. Notre propos n'est pas de faire ici la genèse des Droits de l'Homme dont les fondements qui remontent à l'Antiquité furent formulés par les premiers théoriciens romains, mais plutôt de retrouver le cheminement ou les métamorphoses de l'idée des Droits de l'Homme à partir des philosophes des Lumières. Pour cela, nous observerons d'une part le contexte historique qui préside à la rédaction de ce texte fondateur, d'autre part le rôle singulier joué par l'*Histoire des deux Indes* de l'abbé Raynal dans ce processus.

### **A – Le contexte historique**

Sans rentrer dans le débat des idées qui a fait l'objet de nombreux travaux<sup>2</sup> dont certains présentés sous le rapport particulier de l'abbé Raynal<sup>3</sup>, nous reviendrons avec Georges Gusdorf<sup>4</sup> sur un rappel préalable concernant un lieu commun :

---

<sup>1</sup> DARNTON, Robert, *Édition et sédition*, Paris, Gallimard, 1991, p. 53, 138, 152 et BANCAREL, Gilles, « Les 49 éditions de l'*Histoire des deux Indes* » dans : *Annales de la Société d'Etudes Millavoises*, 2007, p. 3-30.

<sup>2</sup> Parmi lesquels nous retiendrons : HOWARD, Dick, *Aux origines de la pensée politique américaine*, Paris, Hachette, 2004 ; LACORNE, Denis, *L'invention de la République américaine*, Paris, Hachette, 1991 ; COTTRET, Bernard, *La Révolution américaine, la quête du bonheur*, Paris, Perrin, 2003 ; BARNY, Roger, *Le droit naturel à l'épreuve de l'histoire*, *Annales littéraires de l'Université de Besançon*, 593, 1995 ; WULF, Naomi et MARIENTRAS, Elise, « Traduire, emprunter, adapter la déclaration d'Indépendance des Etats-Unis », *Dix-huitième siècle*, XXXII (2001), p. 201-218.

Aux yeux des Français, mais aussi au jugement d'une bonne partie de l'opinion internationale, la France est le pays où furent inventés les droits de l'Homme, que la révolution de 1789 révéla au monde ébloui sous la forme de panneaux publicitaires, imitant parfois la représentation traditionnelle des tables de la loi mosaïque, avec accompagnement d'ustensiles empruntés à la Maçonnerie. Les Droits de l'homme se trouvent impliqués dans une conception globale et confuse de la Révolution (liberté, égalité, fraternité) dont ils exposent en quelque sorte la profession de foi. Cette panoplie idéologique aurait été mise en œuvre par les révolutionnaires de Paris, qui auraient combattu jusqu'à la mort pour affirmer leur nouvel évangile, en défiant les tyrans acharnés à faire le malheur de l'humanité.

Ce thème est devenu un lieu commun de la France républicaine depuis 1870. Un lavage de cerveau pédagogique appliqué aux enfants des écoles permet de passer sous silence le fait que si la Révolution a proclamé les droits de l'homme, elle ne les a pas pratiqués ; elle a donné lieu très vite au déchaînement d'une violence meurtrière...

Les révolutionnaires des premières heures, émerveillés par l'évangile des droits de l'homme, étrangers à la tradition nationale, ont proclamé leur émerveillement en toute bonne foi, comme s'ils étaient les inventeurs de ces vérités, et cette annonce a assuré à ce thème un grand retentissement à la face du monde. Mais ils ne faisaient que relayer, par les moyens de la propagande et de la publicité, les thèmes présents depuis longtemps dans la tradition de l'Occident. La Déclaration du 26 août 1789 a été préparée en étroite collaboration avec Thomas Jefferson, représentant diplomatique des Etats Unis à Paris. L'inspiration se transmet ainsi de l'insurrection américaine à la révolution de Paris.

Ce que T. Marshall<sup>5</sup> résumera par la formule :

Aux Etats-Unis les jeunes apprennent qu'en 1776 leur pays a été le premier à s'établir sur le fondement d'une déclaration universelle des Droits de l'homme. En France, les jeunes apprennent que le premier pays à avoir cet honneur a été la France en 1789. Ces exemples de la tension

---

<sup>3</sup> Raynal et les Droits de l'Homme. Premier colloque international de Millau organisé pour le bicentenaire de l'abbé Raynal, World Human Rights, 22-23 juin 1996.

<sup>4</sup> GUSDORF, Georges, *Les révolutions de France et d'Amérique, la violence et la sagesse*, Paris, La Table ronde, 2005, p. 135-136 chap. V. « A travers l'histoire des droits de l'homme, du pharaon Akhenaton à Edmond Burke ».

<sup>5</sup> MARSHALL, T., « Les Droits de l'Homme et la politique constitutionnelle : un dialogue franco américain à l'époque révolutionnaire », dans : *La Philosophie et la Révolution française* (actes colloque de la Société Française de Philosophie 31 mai – 3 juin) dir. B. BOURGEOIS, J. D'HONDT, Paris, Vrin, 1993, p. 29-48.

qui existe entre l'amour-propre et l'amour de l'universel incitent à réfléchir...

Le paradoxe de cette situation repose sur la filiation qui existe à la fois entre les deux révolutions de France et d'Amérique, et entre les deux Déclarations, témoignant d'une forte interpénétration des deux peuples français et américain à travers leurs élites<sup>6</sup>.

### *Un jeu d'influences partagées*

Alors que l'idée des Droits de l'Homme trouve son origine moderne en Angleterre, dans l'opposition à l'arbitraire du roi avec la *Grande Charte* (dite de Jean Sans Terre 1215), puis avec le *Bill of Rights* en 1689 qui consacreront le Parlement Anglais ; ce seront les penseurs anglais<sup>7</sup> qui, à l'aube du XVIIIème siècle, forgeront la pensée des Droits de l'Homme, faisant de cette nation la « contrée des grands phénomènes politiques », pour reprendre la formule de Raynal.<sup>8</sup>

S'appuyant sur cette réflexion, ce sont les philosophes français des Lumières qui à leur tour, vulgarisateurs de cette pensée, vont influencer les Insurgents dans la « Révolution d'Amérique ». Ces derniers à la recherche du soutien européen obtiendront le concours du gouvernement français pour la Guerre d'Indépendance. Avec la fin de la guerre d'Indépendance<sup>9</sup> naîtra l'émancipation des colonies anglaises d'Amérique scellée par la Déclaration d'Indépendance américaine du 4 juillet 1776, texte qui servira de modèle à la Déclaration française des Droits de l'Homme et du citoyen, issue de la Révolution française.

D'un côté comme de l'autre de l'Atlantique, il y a donc une double continuité entre d'une part les événements politiques et d'autre part l'évolution des idées qui conduiront à la Déclaration des Droits de l'Homme. Mais ces deux sœurs jumelles, aux sorts si étroitement liés, qui puisent dans les mêmes origines différent pourtant d'objectifs inhérents aux événements qui vont les porter.

Sous la plume des Insurgents qui cherchaient à émanciper les colonies de la tutelle anglaise, la déclaration américaine est une arme de guerre qui visait à installer une légitimité politique sur la base de la raison en s'appuyant sur la tradition constitutionnelle anglaise. Pour cela le texte de la constitution prendra en compte les droits fondamentaux visant à l'universalité et traduisant ainsi une volonté de continuité avec le régime parlementaire anglais. Le texte qui

---

<sup>6</sup> BERCIS, Pierre, *La conquête des Droits de l'Homme, moteur de l'Histoire*, Paris, Hachette, 1993.

<sup>7</sup> Thomas Hobbes (1588-1679), John Locke (1632-1704).

<sup>8</sup> Voir : GOGGI, Gianluigi, « Raynal et l'Histoire du Parlement d'Angleterre » dans : *Raynal, de la polémique à l'histoire, Raynal, de la polémique à l'histoire*, textes réunis et présentés par Gilles BANCAREL et Gianluigi GOGGI, (Oxford, SVEC, 2000: 12), p. 41-79.

<sup>9</sup> 1775-1783.

couronnera l'existence du congrès américain fait partie intégrante de la Déclaration d'Indépendance des treize États-Unis d'Amérique<sup>10</sup>.

Sous la plume des révolutionnaires de 1789, la Déclaration des Droits de l'homme ne s'inscrit pas dans une continuité comme aux Amériques, mais, marque, au contraire, une rupture avec l'Ancien régime car elle est portée par la Révolution française. Comme le relève Tocqueville :

La Révolution française n'a pas seulement pour objet de changer un gouvernement ancien mais, mais d'abolir la forme ancienne de la société, elle a dû s'attaquer à la fois à tous les pouvoirs établis, ruiner toutes les influences reconnues, effacer les traditions, renouveler les mœurs et les usages et vider en quelque sorte l'esprit humain de toutes les idées sur lesquelles s'étaient fondées jusque là le respect et l'obéissance.

La rupture politique symbolisée par la prise de la Bastille du 14 juillet 1789, conduira à la fin de la monarchie et à l'instauration d'un régime constitutionnel dont le premier acte sera l'adoption du texte de la Constitution et du texte de la Déclaration des Droits de l'Homme et du citoyen<sup>11</sup>. Ce dernier texte sera séparé de celui de la Déclaration, car dans l'esprit des rédacteurs, il était question de fournir un « texte énonçant clairement les droits nouveaux des Français, donné à lire comme fondateur un monde nouveau auquel ils aspirent »<sup>12</sup>.

Dans l'esprit des constitutionnels de 1789, l'Assemblée énonce les Droits de l'Homme et du citoyen et les déclare acte énonciatif des principes fondamentaux destinés à fonder une constitution de la France. Mais aussi, au-delà, pour l'ensemble des Droits de l'humanité organisée en société politique.<sup>13</sup> Ce sentiment est également partagé de l'autre côté de l'Atlantique comme le traduit Thomas Paine<sup>14</sup> qui voyait « dans la révolution américaine le début d'une autre ère, « la naissance d'un monde nouveau », éclairé et républicain, et qui donnait une portée universelle aux événements : « L'Amérique ne s'est pas révoltée pour elle seule mais pour le monde entier »<sup>15</sup>.

Jamais peut-être - dira Paine<sup>16</sup> - il n'y eut deux Evènements qui se combinèrent de manière plus forte et plus intime pour combattre et pour

---

<sup>10</sup> Déclaration du 4 juillet 1776.

<sup>11</sup> Déclaration du 26 août 1789.

<sup>12</sup> *1789 l'Assemblée Nationale*, Exposition organisée au Palais-Bourbon à l'occasion du bicentenaire de la révolution et de l'Assemblée Nationale, Paris, Assemblée Nationale, 1789, p. 96.

<sup>13</sup> PEYRONNET, Michel, « Evaluation historique de la déclaration des Droits de l'Homme » dans : *Raynal et les Droits de l'Homme*, juin 1996.

<sup>14</sup> Thomas Paine (1737-1809) auteur d'une *Lettre adressée à l'abbé Raynal* en 1782 en réponse à l'*Histoire des deux Indes*. Voir : ALDRIDGE, A. O., « La signification historique, diplomatique et littéraire de la Lettre adressée à l'Abbé Raynal de Thomas Paine », *Etudes Anglaises* 8 (1955), p. 223-232, qui donne toute sa dimension à la fois à la lettre de Paine et à l'œuvre de Raynal.

<sup>15</sup> CARON, Nathalie, « Thomas Paine et l'éloge des révolutions », *Transatlantica, revue d'études américaines, American studies journal*, 2, 2006.

<sup>16</sup> PAYNE, Thomas, *Remarques sur les erreurs de l'Histoire philosophique et politique de M. Guillaume-Thomas Raynal par rapport aux affaires de l'Amérique septentrionale*, Amsterdam, 1783, p. 77

dissiper nos préjugés que l'indépendance de l'Amérique et son alliance avec la France. Nous en sentons les effets ; et leur influence s'étend déjà de l'ancien monde aussi bien qu'au nouveau. La tournure des idées, la manière de penser du peuple, ont éprouvé une révolution encore plus extraordinaire que la révolution politique du pays. Nous voyons avec d'autres yeux, nous entendons avec d'autres oreilles ; nous pensons avec d'autres idées que nous le faisons au paravent. Nous envisageons nos anciens préjugés comme s'ils eussent été les préjugés d'un autre peuple. Nous voyons et connaissons actuellement que c'étaient des préjugés et rien d'autre, dégagés de nos entraves, nous possédons une liberté d'esprit dont nous n'avions aucune idée...

### *Le regard sur l'Amérique*

Revenons sur le dernier quart du XVIIIème siècle Européen qui voit la montée en puissance des idées nouvelles portées par les philosophes des Lumières. Leur littérature marquée par l'empreinte de l'*Encyclopédie* gagne chaque jour d'avantage les esprits et précède une contestation latente contre le pouvoir politique et le pouvoir religieux qui incarnent l'ordre établi et les privilèges. L'espoir d'un avenir meilleur se traduit sous leur plume par une revendication que partagera bientôt l'opinion publique naissante.

Alors qu'en Amérique les mêmes lectures appelaient les mêmes espoirs chez les Insurgents, le nouveau monde se tourne vers le vieux continent. Il convient donc de ne pas sous-estimer l'influence des écrits des Lumières sur la guerre d'Indépendance. Car c'est le même phénomène, lié aux progrès de l'imprimerie, initié de part et d'autre de l'Atlantique par les philosophes des Lumières, ancêtres de l'intellectuel moderne, qui conduira à la naissance de l'opinion publique.

Déjà l'imprimerie a fait des progrès qu'on ne saurait arrêter dans un état, sans reculer la nation pour pouvoir avancer l'autorité du gouvernement. Les livres éclairent la multitude, humanisent les hommes puissants, charment les loisirs des riches, instruisent toutes les classes de la société.<sup>17</sup>

Au premier rang des livres lus outre-Atlantique, figure l'*Histoire des deux Indes* de l'abbé Raynal : « à tout point de vue, par son genre, son influence et son retentissement, texte capital sur les États-Unis vers 1770 »<sup>18</sup> ; ce que Paul Benhamou confirmera par ses travaux récents<sup>19</sup> :

---

(Remarques sur l'Alliance entre la France et l'Amérique). Voir : PAYNE, Thomas, *Les Droits de l'homme*, présenté par Claude MOUCHARD, Paris, Belin, 1987.

<sup>17</sup> *Histoire des deux Indes*, L. 19, ch. XIII.

<sup>18</sup> FAY, Bernard, *Bibliographie critique des ouvrages français relatifs aux États-unis 1770-1800*, New York, Franklin, 1968, p. 46.

<sup>19</sup> BENHAMOU, Paul, « La diffusion de l'*Histoire des deux Indes* en Amérique (1770-1820) dans : Raynal, *de la polémique à l'histoire*, p. 301-312.

...parmi les écrivains français du siècle des Lumières diffusés en Amérique à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'abbé Raynal était devenu, comme Voltaire, « un classique » français dans les bibliothèques privées, semi-publiques, et circulantes. Il n'est donc guère surprenant de constater que, lorsque le bibliothécaire de l'Université d'Harvard, Thaddeus Harris, décida de constituer une bibliothèque « modèle » pour l'Amérique en 1793,<sup>20</sup> il ne manqua pas d'y mettre un exemplaire de l'*Histoire des deux Indes* de « l'abbé du nouveau monde ».<sup>21</sup>

Sur le plan de la diplomatie, alors que se profile un nouvel ordre des choses avec la guerre d'Indépendance d'Amérique<sup>22</sup>, le ministre Choiseul prendra conscience de cette nouvelle donnée géopolitique en confiant au roi dès 1765<sup>23</sup> :

Il n'y aura que la révolution d'Amérique qui arrivera mais que nous verrons vraisemblablement pas, qui remettra l'Angleterre dans l'état de faiblesse où elle ne sera plus à craindre pour l'Europe.

## **B - Le rôle de l'*Histoire des deux Indes***<sup>24</sup>

Dès lors paraîtront, en 1770, sous la plume de l'abbé Raynal<sup>25</sup> - et suivant les vues de son puissant protecteur Choiseul -, les textes destinés aux Insurgents, dans la première édition de l'*Histoire des deux Indes*. Publication qui vaudra à Raynal d'attirer l'attention des espions britanniques<sup>26</sup> :

L'autorité de la Grande-Bretagne sur l'Amérique doit tôt ou tard avoir une fin. Ainsi le veut la nature, la nécessité et le temps... Si nous sommes pères, si nous aimons nos enfants, séparons nous. Des lois et la liberté,

---

<sup>20</sup> HARRIS, T. M., *A Selected Catalogue of Some of the Most Esteemed Publications in the English Language Proper to Form A Social Library* (Boston 1793).

<sup>21</sup> C'est ainsi que Diderot avait surnommé Raynal (*Correspondance*, xii.68).

<sup>22</sup> Sur l'analyse de la révolution américaine, nous renvoyons à COTTRET, Bernard, *La Révolution américaine, la quête du Bonheur*, Paris, 2003.

<sup>23</sup> Choiseul à Louis XV dans : *Espaces coloniaux et espaces maritimes au XVIII<sup>e</sup> siècle les deux Amériques et le Pacifique* par J.P. POUSSOU, P. BONNICHON, X. HUETZ DE LEMPS, Paris, 1998, p. 53.

<sup>24</sup> TORTAROLO, Edoardo, « La réception de l'*Histoire des deux Indes* aux Etats-Unis », dans : *Lectures de Raynal, Lectures de Raynal: L'Histoire des deux Indes en Europe et en Amérique au XVIII<sup>e</sup> siècle*. Actes du Colloque de Wolfenbüttel, édités par Hans-Jürgen LÜSEBRINK et Manfred TIETZ, Oxford: The Voltaire Foundation (*SVEC*, 286), 1991. p. 305-328 et « La Révolution américaine dans l'*Histoire des deux Indes*: la narration comme dialogue? » dans : *L'Histoire des deux Indes: Réécriture et polygraphie, textes présentés par Hans-Jürgen LÜSEBRINK et Anthony STRUGNELL*, Oxford: The Voltaire Foundation (*SVEC*, 333), 1995. p. 205-221.

<sup>25</sup> Pour les indications d'ordre biographique et bibliographique nous renvoyons à BANCAREL, Gilles, *Raynal ou le devoir de vérité*, Paris, Champion, 2004.

<sup>26</sup> GOGGI, Gianluigi, « Autour du voyage de Raynal en Angleterre et en Hollande: la mise au point de la troisième édition de l'*Histoire des deux Indes* (avec un inédit de l'abbé) », dans : *Raynal de la polémique à l'histoire*, p. 371-425.

voilà l'héritage que nous leurs devons... L'Amérique ne peut appartenir qu'à elle-même<sup>27</sup>...

Raynal accompagnera le cours des événements avec ses éditions successives (1774, 1780). Par la déclaration d'Indépendance, en 1776, son chantier, comme son œuvre se trouvent confortés. Les Américains alors en visite à Paris viendront le consulter ; parmi eux Jefferson, Adams et Franklin, rédacteurs de la constitution américaine.

Par son réseau relationnel, Raynal entretenait en effet des relations très étroites avec Benjamin Franklin avec qui il partageait les services du même banquier Rodolphe-Ferdinand Grand. La banque de ce dernier, substituée à Beaumarchais comme agent auprès des députés américains, sera chargée de faire passer en Amérique une grande partie des fonds que la France y envoya lors de la Guerre de l'Indépendance. Ainsi, à la veille de la guerre, la maison Grand obtient la remise entre ses mains de tous les transferts de crédits de la France au Congrès américain. Ferdinand Grand sera officiellement chargé d'affaires du Congrès à partir de janvier 1777<sup>28</sup>.

À la suite de la troisième édition de *l'Histoire des deux Indes*, paraîtront des extraits du livre sous le titre de *Révolution d'Amérique* (1781)<sup>29</sup>, qui rencontrera un grand succès outre-Atlantique. De cette dernière parution, Raynal dira : « Lisez la *Révolution de l'Amérique*, vous y verrez tous mes buts avec le ministère de France »<sup>30</sup>.

C'est à partir de cette époque, que la question philosophique de la découverte de l'Amérique redevient d'actualité, en même temps qu'elle se confond avec le débat politique du moment.<sup>31</sup> Ce qui fera dire à Garat dans le *Mercure de France* du 8 mars 1783<sup>32</sup>:

Tous les regards sont fixés aujourd'hui sur l'Amérique Septentrionale ; c'est là que s'agitent les plus grands intérêts de l'univers ; c'est là que

---

<sup>27</sup> *Histoire des deux Indes*, 1780 T. IX L. 18, xliv p. 290-291.

<sup>28</sup> Sur Rodolphe-Ferdinand Grand (1726-1794), nous renvoyons à BANCAREL, Gilles, « Raynal et le banquier Ferdinand Grand, une certaine dimension du réseau » dans : *Raynal et ses réseaux*, Colloque international Bibliothèque nationale de France, vendredi 15 et samedi 16 décembre 2006, (à paraître).

<sup>29</sup> La *Révolution d'Amérique* paraît pour la première fois en (1781), il s'agit d'un extrait de l'édition de *l'Histoire des deux Indes* de 1780 à laquelle il emprunte les 15 derniers chapitres du Livre XVIII. L'ouvrage aura de nombreuses rééditions à l'étranger (Londres, Dublin, Stockholm...). Voir : FEUGERE, Anatole, *Bibliographie critique de l'abbé Raynal*, Angoulême, 1922, p. 49-50.

<sup>30</sup> Raynal à la comtesse Von Wartensleben, à Spa, le 22 juillet 1781.

<sup>31</sup> « En ces années 1780, la question de la conquête de l'Amérique changeait brutalement de sens: l'indépendance marquait bien l'irruption officielle d'une nouvelle nation, sur les ruines de l'ancien empire, sonnait peut-être le glas de l'Ancien Régime tout entier...», COTTRET, *La Révolution américaine*, p. 271.

<sup>32</sup> Publié intégralement dans : LÜSEBRINK, p. 55. Cité par FUMAROLI, Marc, *Chateaubriand, poésie et terreur*, Paris, Gallimard, 2003, p. 315.

vont se réunir presque toutes les craintes et les espérances des deux mondes.

Raynal, qui par son ouvrage sera un des vecteurs de cette actualité, ira alors jusqu'à faire siennes les aspirations américaines.

Contrée héroïque, mon âge avancé ne me permet pas de te visiter. Jamais je ne me verrai au milieu des respectables personnages de ton aréopage; jamais je n'assisterai aux délibérations de ton congrès. Je mourrai sans avoir vu le séjour de la tolérance, des mœurs, des lois, de la vertu, de la liberté. Une terre franche et sacrée ne couvrira pas ma cendre : mais je l'aurai désiré ; et mes dernières paroles seront des vœux adressés au ciel pour ta prospérité.<sup>33</sup>

Avec la fin de la guerre d'Indépendance, en 1783, l'impact de son ouvrage déborde du domaine strictement littéraire. Ses écrits trouvent une traduction dans les faits, le livre a en quelque sorte atteint son objectif. Mais son importante diffusion et la réception qu'il a eu à travers l'Europe lui conservent la même force. Après avoir servi la Révolution américaine, *l'Histoire des deux Indes* incarnera les idéaux de la Révolution française.

### ***Une œuvre au cœur du débat franco-américain***

*L'Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes* qui paraît en 1770 est bien un ouvrage dans le goût du XVIIIème siècle. Derrière son titre pédagogique se dessine toute l'étendue de son observation à la fois immense, démesurée et ambitieuse puisqu'il s'agit de parler de la marche du monde, les deux Indes ; les Indes orientales et les Indes occidentales. Mais ce titre est aussi un programme dont le dispositif annoncé dès les premières lignes de l'ouvrage traverse le livre de part en part et repose sur une question majeure qui a captivé l'opinion publique et interpelle les philosophes, du XVIIIème siècle jusqu'à nos jours : la découverte du nouveau monde.

Il n'y a point d'événement aussi intéressant pour l'espèce humaine en général et pour les peuples d'Europe en particulier que la découverte du Nouveau Monde et le passage aux Indes par le Cap de Bonne-Espérance.

Alors a commencé une révolution dans le commerce, dans la puissance des nations, dans les mœurs, l'industrie et le gouvernement de tous les peuples. C'est à ce moment que les hommes des contrées les plus éloignées se sont devenus nécessaires : les productions des climats placés sous l'équateur se consomment dans les climats voisins du pôle ; l'industrie du nord est transportée au sud ; les étoffes de l'orient habillent l'occident, et partout les hommes se sont communiqué leurs opinions,

---

<sup>33</sup> *Histoire des deux Indes*, L. 18 ch. XLV p. 300-301.

leurs lois, leurs usages, leurs remèdes, leurs maladies, leurs vertus et leurs vices. Tout est changé et doit changer encore...<sup>34</sup>

Ainsi, l'incipit<sup>35</sup> de l'*Histoire des deux Indes* met en scène une « archéologie de la globalité » en partant de la prise de conscience d'une double mondialisation, celle de la fin du XV<sup>e</sup> siècle et celle de la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. L'avenir de ces transformations - tout comme l'histoire elle-même - semble indéterminée. Le mouvement et le changement sont inscrits dans cette définition. C'est le commerce qui constitue la force motrice et la dynamique d'un tel monde en mutation.

La rhétorique de l'*Histoire des deux Indes* qui joue avec une subtile économie de figures de lecteur<sup>36</sup> n'a pas seulement su provoquer un écho immense auprès du lectorat, elle a surtout considérablement élargi les champs spatiaux, thématiques et philosophiques grâce à l'apport des données que Raynal a su recueillir auprès de nombreux collaborateurs et correspondants de tous les pays<sup>37</sup>. C'est aussi la dimension internationale et médiatique de cette œuvre collective qui lui a donné le statut d'ouvrage de référence sur le monde extra-européen.

Pour suivre ce projet, l'*Histoire des deux Indes* se présente comme une vaste encyclopédie qui répond à la fois aux aspirations de critique sociale d'une époque et à la soif de culture cosmopolite, développées par l'esprit des Lumières. Mais l'étendue du projet éditorial et son enjeu qui conduisent l'auteur à devenir le « manager » d'une véritable entreprise d'information, vont bien au-delà.

Raynal va mettre en place une véritable stratégie basée sur la communication<sup>38</sup> destinée à entretenir l'actualité autour du sujet, permettant l'afflux permanent de renseignements destinés à actualiser son œuvre. Ainsi, l'écrivain confond subtilement l'édition de son ouvrage aux grands débats du moment. Il associe pour cela les deux étapes de la mondialisation, celle de la découverte de l'Amérique dont le public est avide, et celle de l'avènement de la nation

---

<sup>34</sup> *Histoire des deux Indes*, T. I l. i. Une publication de *L'Observateur de l'OCDE* en date de novembre 2001, sous la plume d'Emma Rothschild, directrice du Center for History and Economics de l'université de Cambridge, vient nous rappeler que dès les premières lignes de l'*Histoire des deux Indes* de Raynal pose le postulat de la mondialisation.

<sup>35</sup> ETTE, Ottmar, « Le débat berlinois autour du Nouveau Monde. Corneille de Pauw, Antoine-Joseph Pernety et l'*Histoire des deux Indes* de Guillaume-Thomas Raynal » dans : *Raynal et ses réseaux*, (à paraître).

<sup>36</sup> ETTE, Ottmar, « Figuren und Funktionen des Lesens in Guillaume-Thomas Raynals *Histoire des deux Indes* » in : Dietrich BRIESEMEISTER / Axel SCHÖNBERGER (Dir.): *Ex nobili philologorum officio*. Mélanges pour le 80<sup>e</sup> anniversaire d'Heinrich BIHLER. Berlin: Domus Editoria Europaea, 1998, p. 589-610.

<sup>37</sup> Voir BANCAREL, Gilles, « Du bon usage de la correspondance : les lettres de l'abbé Raynal » dans : *Les Réseaux de correspondance en Europe (XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle) : matérialité et représentation*, Colloque international, Lyon, ENS Ish, (16-18 janvier 2003), dir. Pierre-Yves BEAUREPAIRE, Antony MCKENNA, Saint-Etienne, 2006, p. 219-236.

<sup>38</sup> FEUGERE, Anatole, *Un précurseur de la Révolution l'abbé Raynal (1713-1796)*, Angoulême, 1922, « L'*Histoire des deux Indes* inaugure le grand journalisme » p. 433-440.

américaine directement lié à l'actualité géopolitique, qui se traduira par l'aspiration d'un « monde nouveau ».

L'auteur met en scène son ouvrage qu'il présente comme un enjeu de la réflexion sur la mondialisation. Les dernières lignes de l'ouvrage invitent d'autres écrivains à poursuivre son œuvre :

Puissent des écrivains plus favorisés de la nature achever par leurs chefs d'œuvres ce que mes essais ont commencé ! Puisse, sous les auspices de la philosophie, s'étendre un jour d'un bout du monde à l'autre cette chaîne d'union et de bienfaisance qui doit rapprocher toutes les nations policées !

...

Ce faible ouvrage qui n'aura que le mérite d'en avoir produit de meilleurs, sera sans doute oublié. Mais au moins je pourrai me dire que j'ai contribué, autant qu'il a été en moi, au bonheur de mes semblables, et préparé peut-être de loin l'amélioration de leur sort...<sup>39</sup>

Dans le dernier chapitre de l'*Histoire des deux Indes*,<sup>40</sup> en 1780, il pose le sujet de réflexion en forme de synthèse, sous le titre :

*Réflexions sur le bien et le mal que la découverte du Nouveau Monde a fait à l'Europe.*

Quelques mois seulement après la publication de ces lignes, pour fournir les outils de la réflexion, Raynal fonde à l'Académie de Lyon<sup>41</sup> un prix de 1200 livres sur le sujet :

*La découverte de l'Amérique a-t-elle été utile ou nuisible au genre humain? S'il en est résulté des biens, quels sont les moyens de les conserver et de les accroître? Si elle a produit des maux quels sont les moyens d'y remédier ?*<sup>42</sup>

L'ouvrage qui faisait jusque-là figure d'enjeu devient un modèle de réflexion<sup>43</sup>. Par l'intermédiaire de l'Académie de Lyon, le prix franchira les frontières du

---

<sup>39</sup> *Histoire des deux Indes*, 1780, Livre 19 et dernier livre, (T. X, p. 479) qui figure déjà dans l'édition de 1774 (*Histoire des deux Indes*, Livre 19, *Tableau de l'Europe*, T. VII, p. 336). Ce qui laisse à penser que les desseins de l'auteur sont déjà arrêtés à cette date-là.

<sup>40</sup> Ce texte est absent des éditions précédentes.

<sup>41</sup> Dans la séance du mardi 22 août 1780, pour l'échéance de 1783.

<sup>42</sup> Voir : *Avantages et désavantages de la découverte de l'Amérique*. Chastellux, Raynal et le concours de l'Académie de Lyon, éd. H.J. LÜSEBRINK et A. MUSSART, St-Etienne 1994 et MECHOULAN, Henri, « La Découverte de l'Amérique a-t-elle été utile ou nuisible au genre humain, Réflexions sur le concours de Lyon 1783-1789 », *Cuadernos salamatinos de Filosofia, (Salamanca)*, 1988, p. 112-152.

<sup>43</sup> En 1787 Etienne Clavière et J.P. Brissot de Warville publient : *De la France et des Etats-Unis ou de l'importance de la Révolution d'Amérique pour le bonheur de la France, des rapports de ce royaume et des Etats-Unis, des avantages réciproques qu'ils peuvent retirer de leurs liaisons de commerce, et enfin de la situation actuelle de Etats-Unis*. Rééd. Préf. par Marcel DORIGNY (Paris, 1996).

royaume pour être soumis d'autres académies sur plusieurs continents. Ainsi, la même année, le prix est proposé à l'*Américain Philosophical Society* de Philadelphie<sup>44</sup>.

D'années en années, le concours de l'Académie de Lyon sur la découverte de l'Amérique sera repoussé jusqu'au mois d'août 1789<sup>45</sup>, date à laquelle l'Académie acceptera de reconduire le prix de l'abbé Raynal, sans toutefois retenir le sujet qu'il avait proposé, en expliquant :

qu'elle a cru s'arrêter à un (autre) sujet un peu moins vague, afin d'éviter toutes les importantes questions, dont l'examen et la décision sont soumis en cet instant au tribunal suprême de la Nation.

Le prix proposé par l'Académie de Lyon sur « la découverte de l'Amérique » sera remplacé par un autre prix dont le sujet est « le bonheur du genre humain »<sup>46</sup>.

En 1791, l'Académie de Lyon a reçu plus de 80 mémoires sur le prix de l'Amérique. Malgré l'absence de lauréat, le but recherché par Raynal sera largement atteint, au-delà de toutes espérances car les plus grands esprits du moment (Mirabeau, Condorcet... ) avaient participé au concours et maintenu le débat sur une question fondamentale.

### ***Nouveau monde et Droits de l'homme***

« La guerre ne se joue pas seulement sur la cote est de l'Amérique du nord - signale Gusdorf<sup>47</sup> - elle met en jeu un hémisphère entier, dans la mesure où l'indépendance des Etats unis consacre la première décolonisation réussie dans cette partie du monde ».

Dans ses mémoires, le général La Fayette dira :

L'ère de la Révolution américaine, qu'on peut regarder comme le commencement d'un nouvel ordre social pour le monde entier, est à proprement parler l'ère des déclarations et des droits... ce n'est donc qu'après le commencement de l'ère américaine qu'il a été question de définir indépendamment de tout ordre existant, les droits que la nature a

---

<sup>44</sup> Philadelphie, American Philosophical Society, Registre des séances, Subject for Prizes (1780).

<sup>45</sup> Au prétexte que la qualité des mémoires n'est pas à la hauteur des vues de l'illustre bienfaiteur. Lyon, Archives de l'Académie, Extraits des p.v. de l'Académie de Lyon. Du mardi 18 août 1789.

<sup>46</sup> Raynal toujours soucieux de voir cette question approfondie la proposera alors à l'Académie Française qui institue en 1790 un prix de 2 400 livres pour un discours sur la question : *Quelle a été l'influence de la découverte de l'Amérique sur la politique, les mœurs et le commerce de l'Europe ?* Concours qui connaîtra un destin particulier cf. BANCAREL, *Raynal ou le devoir de vérité*.

<sup>47</sup> GUSDORF, p. 114.

départis à chaque homme, droits tellement inhérents à l'existence que la société n'a pas le droit de s'en priver.<sup>48</sup>

Ces témoignages à la fois contemporain et postérieur aux événements viennent confirmer la dynamique née de la Révolution américaine qui devait enfanter de la Déclaration des Droits de l'Homme. Ils font de Raynal un visionnaire pour avoir été un des premiers à annoncer cette révolution et à écrire dans l'*Histoire des deux Indes* les aspirations naissantes du peuple américain, aspirations qui devaient servir de socle à la Déclaration des Droits de l'Homme :

Il fallait qu'un Franklin enseignât aux physiciens de notre continent étonné à maîtriser la foudre. Il fallait que les élèves de cet homme illustre, réunis en société, jetassent un jour éclatant sur plusieurs branches des sciences naturelles. Il fallait que l'éloquence renouvelât dans cette partie du Nouveau Monde ces impressions fortes et rapides qu'elle avait opérée dans les plus fières républiques de l'antiquité. Il fallait que les droits de l'homme, que les droits des nations y fussent solidement établis dans des écrits originaux qui seront le charme et la consolation des siècles les plus reculés<sup>49</sup>.

Puissent les vraies lumières faire rentrer dans leurs droits des êtres qui n'ont besoin que de les sentir pour les reprendre. Sages de la terre, philosophe de toutes les nations, c'est à vous seuls à faire des lois en les indiquant à vos concitoyens<sup>50</sup>.

Si Benjamin Franklin incarne les Lumières américaines c'est à la fois parce qu'il puise son modèle dans les grandes œuvres de son époque et parce qu'il contribue par ses activités d'imprimeur et de journaliste à la diffusion de ses idées<sup>51</sup>. La prise de conscience interviendra peu et à peu et c'est dans les années 1780 que la question de la conquête de l'Amérique change brutalement de sens. L'indépendance marquait l'irruption officielle d'une nouvelle nation, sur les ruines de l'ancien empire, sonnait peut-être le glas de l'Ancien Régime tout entier...<sup>52</sup>. Fort de cette idée, l'abbé Raynal conserve sa plume de l'historien pour se faire le chantre de l'idée américaine par un enthousiasme qui se transforme en éloquence :

Le vœu pour l'indépendance eut assez de partisans pour que le 4 juillet 1776, le congrès général se déterminât à la prononcer.

Que n'ai-je reçu le génie et l'éloquence des célèbres orateurs d'Athènes et de Rome ! Avec quelle grandeur, avec quel enthousiasme ne parlerais-je

---

<sup>48</sup> LA FAYETTE, *Mémoires, correspondances et manuscrits*, cité LACORNE, p. 185.

<sup>49</sup> *Histoire des deux Indes*, 1780, L. 18 ch. XXXII.

<sup>50</sup> *Histoire des deux Indes*, 1780, L. 1 ch. VIII.

<sup>51</sup> LACORNE, Denis, « L'Amérique du Nord » dans : *Lumières un héritage pour demain*, Paris, Bibliothèque nationale de France, 2006, p. 180-184.

<sup>52</sup> COTTRET, *La Révolution américaine*, p. 271.

pas des hommes généreux qui, par leur patience, leur sagesse et leur courage, élevèrent ce grand édifice ? Hancock, Franklin, les deux Adams furent les plus grands acteurs dans cette scène intéressante : mais ils ne furent pas les seuls. La postérité les connaîtra tous...

On a écrit au-dessous du buste de l'un d'eux :

IL ARRACHA LA FOUDRE AU CIEL ET LE SCEPTRE AUX TYRANS<sup>53</sup>.

Plus loin il écrit encore :

S'il arrive quelque heureuse révolution dans le monde, ce sera par l'Amérique. Après avoir été dévasté, ce monde nouveau doit fleurir à son tour, et peut-être commander à l'ancien. Il sera l'asile de nos peuples foulés par la politique, ou chassés par la guerre. Les habitants sauvages s'y policeront, et les étrangers opprimés y deviendront libres. Mais il faut que ce changement soit préparé par des fermentations, des secousses, des malheurs même...<sup>54</sup>

La révolution Américaine sera le modèle expérimental des philosophes des Lumières. Ce qui fera dire à Tocqueville<sup>55</sup>:

Les Américains semblaient ne faire qu'exécuter ce que nos écrivains avaient conçu, ils donnaient la substance de la réalité à ce que nous étions en train de rêver<sup>56</sup>.

La Révolution Américaine est l'événement qui permettra la prise de conscience du nouveau monde dans sa dimension universelle avec la découverte de la politique moderne<sup>57</sup>, des relations interculturelles et l'affirmation des Droits de l'Homme.

Si l'on doit à l'abbé Raynal d'avoir dénoncé aux yeux du monde le commerce infâme de l'homme par l'homme, ce qui fait de lui le précurseur de la lutte contre l'esclavage, la lecture de l'*Histoire des deux Indes* vient par son actualité nous rappeler la dimension universelle et intemporelle d'une œuvre capitale trop longtemps ignorée<sup>58</sup>. Elle vient surtout dévoiler aux yeux du grand public le « chaînon manquant » de l'histoire des idées politiques, trait d'union entre deux continents, entre l'histoire française et l'histoire américaine autour de ce qui

---

<sup>53</sup> *Eripuit coelo fulmen, sceptrumque tyrannis*, citation de Turgot dans son hommage à Benjamin Franklin.

<sup>54</sup> *Histoire des deux Indes*, L. 11 ch. XXXI.

<sup>55</sup> TOCQUEVILLE, Alexis de, *L'Ancien Régime et la Révolution*, 1856, Paris, 1967, p. 239.

<sup>56</sup> Pour suivre l'évolution de cette pensée on lira : JOUTARD, Geneviève et Philipe, *De la francophilie en Amérique, ces Américains qui aiment la France*, Arles, Actes Sud, 2006.

<sup>57</sup> LACORNE, *Lumières*, p. 183 ; GUDSDORF, p. 115.

<sup>58</sup> Voir : BANCAREL, Gilles, « L'*Histoire des deux Indes* de l'abbé Raynal ou la découverte de la mondialisation », dans : *Raynal et son Univers* Colloque international Centre Du Guesclin, Université Paul Valéry Montpellier III, Béziers 13 juin 2008, (à paraître).

restera pour la postérité le socle de l'idéal républicain : les Droits de l'homme et du citoyen.

De nos jours, la redécouverte de cette œuvre, dépouillée de deux siècles de préjugés, constitue un enjeu pour l'avenir. Un enjeu pour la connaissance et la valorisation d'un patrimoine intellectuel, historique et littéraire,<sup>59</sup> mais aussi pour la promotion des valeurs humanistes et des Droits de l'homme autour des « relations et apprentissages interculturels »<sup>60</sup>. La réputation mondiale de l'œuvre de l'abbé Raynal, précurseur de la lutte contre l'esclavage, vient servir aujourd'hui l'étude et le développement à l'échelle internationale des liens interculturels comme elle servait, il y a plus de deux siècles, à propager l'idée des Droits de l'homme.

Le plus précieux des trésors que l'Amérique renfermait dans son sein - dira Chateaubriand<sup>61</sup> - c'est la liberté ; chaque peuple est appelé à puiser dans cette mine inépuisable. La découverte de la république représentative aux États-Unis est un des grands événements politiques du monde...

Pour se risquer à un épilogue, nous reviendrons sur le concours<sup>62</sup> proposé sur le « bonheur du genre humain<sup>63</sup> » pour remplacer le sujet sur les « avantages et des inconvénients de la découverte de l'Amérique ». Par ce choix, l'Académie de Lyon remplace alors une question devenue politique par une réflexion plus large qui renvoie directement à la réflexion sur les droits de l'homme<sup>64</sup>. En réalité, elle ne fait que prolonger la réflexion initiale, répondant ainsi une fois de plus aux vœux de son généreux bienfaiteur qui écrivait alors :

Je veux être heureux, est le premier article du code antérieur à toute législation<sup>65</sup>

---

<sup>59</sup> BANCAREL, Gilles, « L'icône et son image : le patrimoine emblématique de l'abbé Raynal », dans : *Vivre du patrimoine*, Colloque international Università di Corsica Pasquale Paoli, Corte 29-30 janvier 2009, (à paraître).

<sup>60</sup> Projet de Chaire UNESCO « *Histoire des deux Indes et route de l'esclave* » porté par l'Université Paul Valéry Montpellier III et l'Université de Saint Denis de la Réunion.

<sup>61</sup> CHATEAUBRIAND, *Voyage en Amérique, œuvres romanesques et voyages*, La Pléiade, II, p. 872-873.

<sup>62</sup> *Quelles vérités et quels sentiments importe-t-il le plus d'inculquer aux hommes, pour leur bonheur ?* posé le 15 décembre 1789, le prix recevra 16 mémoires dont celui de Bonaparte. Il sera ajourné en avril 1791 pour être remplacé par le concours ouvert sur la question : *Dans l'état actuel de nos mœurs, quelles vérités et quels sentiments la philosophie et les lettres devraient-elles inculquer et développer avec le plus de force, pour le plus grand bien de la génération présente ?* Ce second prix recevra 25 mémoires et sera attribué à Daunou le 1<sup>er</sup> avril 1793.

<sup>63</sup> « La Déclaration n'est pas au premier chef un document théorique et ses conséquences ne se manifestent que dans la pratique... l'Indépendance spirituelle était déjà acquise quand on s'est mis à la thématiser dans la Déclaration. Il faut comprendre la *recherche du bonheur* ». HOWARD, p. 116.

<sup>64</sup> MECHOULAN, Henry, « Réflexion sur le bonheur du genre humain : les concours de l'abbé Raynal (Académie de Lyon 1789-1793) », dans : *La Philosophie et la Révolution française*, p. 11-27.

<sup>65</sup> *Histoire des deux Indes*, L. 3, chap. XII.

On ne sera donc pas étonné de découvrir que l'un des premiers ouvrages à faire connaître la Déclaration d'Indépendance américaine en France<sup>66</sup> : *De l'influence de la révolution d'Amérique sur l'Europe*<sup>67</sup>, publié par Condorcet en 1786 revendique l'influence de Raynal :

Le prix proposé par M. L'abbé Raynal, sur le bien et le mal qui ont résulté pour l'Europe de la découverte du Nouveau Monde, avait excité mon intérêt ; j'avais osé entreprendre de résoudre cette question, mais j'ai senti que ce travail était au-dessus de mes forces, et je n'ai sauvé de l'incendie que le chapitre où j'examinais l'influence que l'indépendance de l'Amérique aurait sur l'humanité, sur l'Europe, sur la France en particulier, et l'analyse des principes d'après lesquels j'essayais de trouver une méthode de mesurer les différents degrés du bonheur public<sup>68</sup>.

---

<sup>66</sup> *Benjamin Franklin, un Américain à Paris, (1776 – 1785)*, Catalogue exposition, Paris, Musées de Paris, 2007, p. 218-219.

<sup>67</sup> Publication insérée en 1788 dans les *Recherches historiques et politiques sur les Etat Unis* de Filippo MAZZEI.

<sup>68</sup> CONDORCET, Jean-Antoine-Nicolas de Caritat marquis de, *De l'influence de la révolution d'Amérique sur l'Europe, par un habitant obscur de l'ancien hémisphère*, Paris, 1786.